

Dyslipidémie en soins primaires : Implications des lignes directrices 2021 de la SCC sur la dyslipidémie

Vous êtes invités à vous joindre à nous

pour un programme de DPC immersif résumant les nouvelles lignes directrices 2021 de la SCC (CCS) sur la dyslipidémie et leur applicabilité à la pratique des soins primaires.

## Joignez-vous à nous pour une séance d'apprentissage collectif

Date :	
Lieu:	
Heure de début de programme :	Heure de fin de programme : *La présentation sera suivie d'un repas
Conférencier :	La procentation della cumo d'un repair
Modérateur(rice) :	
Remarques :	
RSVP	

## ORDRE DU JOUR

## **OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE:**

## Dyslipidémie en soins primaires :

Implications des lignes directrices 2021 de la SCC sur la dyslipidémie

- Les sujets suivants seront abordés au cours de ce programme
- ✓ Quoi de neuf dans la prévention primaire
  - Qui et comment dépister
  - Approche thérapeutique pour les patients en prévention primaire
- Le rôle du non-HDL-C, de l'apoB et de la Lp(a) dans l'amélioration de l'évaluation des risques
- Score calcique des artères coronaires : Quand est-il utile ?
- Quoi de neuf dans la prévention secondaire
  - Seuils ou cibles : Quand intensifier le traitement
  - Quels sont les patients qui en tirent le plus de bénéfices ?
  - Gérer le risque persistant au-delà du LDL-C
- Intégration des lignes directrices dans la pratique clinique

À la fin de cette activité, les participants pourront :

- Expliquer les principales mises à jour des Lignes directrices 2021 de la SCC sur la dyslipidémie pour la prévention primaire et secondaire
- Identifier les patients qui bénéficieraient d'un traitement supplémentaire au-delà des statines pour réduire le risque CV
- Appliquer de manière appropriée les nouvelles recommandations de la ligne directrice sur la dyslipidémie 2021 de la SCC dans la pratique clinique de routine

Ce programme d'apprentissage en grouped'un crédit par heure répond aux critères de certification du Collège québécois des médecins de famille, organisme pleinement agréé en développement professionnel continu par le Collège des médecins du Québec, et donne droit à crédits Mainpro+MD pourvu que les normes éthiques soient respectées.

